



La FCPE, c'est *d'abord un engagement local !*

## La « boum » du collègue



La prochaine « boum » du collègue St Exupéry, se déroulera le **vendredi 28 juin**, entre **20h00 et 23h00** dans la salle **Camille Landreau**. (Salle de l'amicale laïque)



Nous avons mis en place un partenariat avec l'Amicale Laïque de La Montagne, ainsi que l'AJI (Animation Jeunes Intercommunale), afin que l'organisation, ainsi que la préparation, se fasse dans la plus grande sérénité, en s'appuyant sur l'expérience et le professionnalisme des animateurs, coutumiers de ce genre d'événementiels.

Les bénéfices récoltés lors de cette action seront intégralement reversés aux collégiens participant à des sorties scolaires pour l'année en cours.

Pour le conseil local  
Gildas Le Meillat

---

*Si vous êtes parent, collégien, et que souhaitez participer à l'organisation de cette soirée vous serez les biens venus. Il vous suffit de nous contacter.*

 <http://fcpe44-la-montagne.fr/>  [glm.fcpe@free.fr](mailto:glm.fcpe@free.fr)

 0240329107/0685610096

**LAÏCITE - EGALITE - SOLIDARITE**



## BON DE RESERVATION POUR LA « BOUM »

Cette soirée est réservée exclusivement aux élèves du collège St Exupéry. Toutefois, nous avons pris l'initiative d'allouer à chaque jeune de proposer à un copain ou une copine de participer à cette « fête » (mineurs exclusivement - de 17 ans), et ce aux mêmes conditions, en s'acquittant également de la somme de **4€**.

**Cette inscription est obligatoire**, et doit nous permettre d'organiser de façon optimale les détails de la manifestation. Il vous suffit donc de remplir le formulaire ci-dessous. Pour le règlement, deux solutions s'offrent à vous :

- Règlement dès à présent par chèque à l'ordre de la FCPE. (1)
- Règlement sur place lors de la soirée. (2)

Cette somme de **4 €** comprend l'entrée + une boisson + une part de gâteau.

---

J'autorise mon enfant : ..... (Nom et prénom)

Scolarisé en classe de ...<sup>ème</sup>, à participer à la « BOUM du collège qui se tiendra le vendredi 28 juin 2013 de 20h00 à 23h00.

Tel : ..... (Pour contact en cas d'urgence)

Mon enfant sera accompagné d'un autre jeune (participation 4€):

Nom, prénom : ..... (4)

Règlement dès à présent       Règlement sur place lors de la soirée

- Je reprendrai mon enfant **dans la salle** à 21h00 - 22h00 - 23h00 - (3)
- Je laisserai mon enfant rentrer par ses propres moyens

Fait à ..... le ..... / ..... / 2013

Nom/Prénom/Signature

- (1) Un titre d'entrée vous sera remis lors la soirée
- (2) Un titre d'entrée vous sera remis lors de la soirée
- (3) Entourer l'heure correspondant à votre choix.
- (4) S'assurer de l'accord du représentant légal de l'enfant concerné.

**Bulletin à retourner dans la boîte aux lettres « FCPE » du collège**